



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 05/10/2020
Reçu en préfecture le 05/10/2020
Affiché le
ID : 029-242900645-20201001-DE_57_2020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 1^{er} octobre de l'An Deux Mille Vingt à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 25/09/2020, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 25

GRIJOL Christian, STEFANUTTI Isabelle, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, MANNEVEAU Julie, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, LAOUENAN-LE LEC Françoise, POULMARC'H Bertrand, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : CLEMENT Isabelle, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN

Excusée : TANGUY Christine

Secrétaire de séance : Marc RAHER

Délibération N°DE 57-2020

Objet : Désignation des membres de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Rapporteur : Philippe AUDURIER

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 *nonies C* ;

Vu l'arrêté préfectoral n°AP 2018-340-0002 en date du 6 décembre 2018 portant statuts de Douarnenez communauté, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commission locale d'évaluation des charges transférées de Douarnenez communauté a été créée par délibération en date du 27 avril 2001 et que sa composition a été fixée comme suit :

- 2 représentants par commune
- La commune dont est issu le président en aura désignera 3, dont le président, membre de droit.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 21 septembre 2020,

DÉCIDE

- De désigner les conseillers municipaux suivants comme membres de ladite commission :

Communes	Délégués
Douarnenez	- Bertrand POULMARC'H - Dominique TILLIER
Poullan sur mer	- Christian GRIJOL - Marie-Pierre BARIOU
Pouldergat	- Ronan KERVAREC - Philippe MARLE
Kerlaz	- Marie Thérèse HERNANDEZ - Maurice BIGOT - Philippe AUDURIER (président)
Le Juch	- Andrée RIOU - Marc RAHER

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 1^{er} octobre 2020

**Le Président,
Philippe AUDURIER**



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'PA', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top, 'DOUARNENEZ' in the center, and 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the bottom, with a small star at the very bottom.